

Compte rendu du conseil municipal du 29 mars 2007

Associations non sportives : Le fait du prince

Une délibération crée chaque année l'émoi, c'est l'attribution par la mairie des subventions aux associations non sportives. Citoyens à Antony a d'abord tenu à rappeler que les montants en jeu étaient dérisoires (0,1 million d'euros, soit moins de 0,1% du budget de fonctionnement, pour 90 associations). Cependant, ces aides sont révélatrices du fonctionnement de la mairie : les associations amies ou bien introduites sont favorisées, même si elles n'agissent pas pour des Antoniens. En revanche, si l'association est mal pensante, et même si elle effectue un travail conséquent, la municipalité lui accordera chichement des aides.

Charte de relogement pour les habitants du Grand Ensemble

Après les 66 logements de la Tour du 8 rue Robert Scherrer, ce sont désormais 78 autres logements qui sont promis à la démolition. Nous nous sommes évidemment opposés à cette destruction lorsque le projet de « rénovation » était débattu au Conseil. Désormais, il s'agit de reloger les habitants, et une convention réunissant les bailleurs sociaux et les représentants des locataires a été établie.

Nous nous sommes abstenus sur la charte non seulement parce que nous étions opposés à la destruction de ces logements ni insalubres, ni « zone de non droit », mais surtout parce que la charte aurait pu être améliorée. Les loyers des gens déplacés ne seront pas forcément maintenus, explique le texte, alors qu'on aurait pu et dû le négocier car les locataires sont les victimes de la démolition. Une conseillère municipale UMP (il est vrai logée dans des logements sociaux du centre ville) proclama que « les gens étaient ravis ». Ravis de voir leur immeuble démoli ? Au mieux, c'est une méconnaissance du dossier, au pire, un cynisme inquiétant.

Arbres d'alignement abattus : « Une nécessité pour l'ordre public »

Une délibération sur les travaux de la rue Ernest Renan permettait d'évoquer l'abattage récent de tous les arbres de cette rue. L'exécutif municipal a d'abord expliqué que les riverains demandaient cette solution, puis que tous les arbres étaient malades. C'est le maire qui a conclu en disant que la ville est propriétaire du domaine public et non les riverains, et que certains arbres constituaient un trouble à l'ordre public. Il a ainsi rappelé fermement que les arbres de la rue Léon Blum seraient abattus.

Cinéma Le Sélect : Déclaration commune de l'opposition

L'opposition municipale a souhaité faire bloc pour manifester ses inquiétudes quant au projet de cinéma. Citoyens à Antony avait alerté les amis du cinéma et l'ensemble des Antoniens sur le projet de la mairie qui intègre le cinéma dans un projet immobilier. C'est l'élue de Défi, Françoise Colmez qui a lu une déclaration. L'opposition demandait si le cinéma serait physiquement intégré dans l'opération immobilière, si la mairie conservait la maîtrise architecturale du projet, et quel était exactement le rôle du promoteur.

Malgré des questions claires, la réponse, quoique préparée, le fut beaucoup moins. Le maire expliqua d'abord que les opposants qui découvrent des informations sont des « fouineurs », puis il expliqua sur le fond que la mairie ayant décidé de racheter le terrain voisin du marchand de chaussures, l'ensemble de la parcelle permet de construire 3 500 m² et qu'il restait « des vides à combler » puisque le cinéma « n'a besoin que de 2 500 m² ».

Voici donc comment la municipalité envisage les projets d'équipements culturels : au lieu de se dire qu'on pouvait sans doute reconstruire les salles associatives (qui disparaîtront), mettre une plus value culturelle au projet ou ménager un nouvel espace entre le marché et le cinéma, le maire veut maximiser les profits qu'il peut retirer sur la parcelle. On est bien loin d'un cinéma d'art et d'essai.

La seule chose qui est sûre, c'est que le montage de cette opération bancaire sera long, et que la promesse de reconstruction du cinéma dans la mandature qui s'achève ne sera pas respectée. La deuxième chose qui est également sûre, c'est la volonté de la mairie de ne pas concerter sur le programme, mais uniquement, quand tout sera ficelé, sur des détails sans importance.

Théâtre Firmin Gémier : « Circulez il n'y a rien à voir (et à dire) »

Lors des questions diverses, Citoyens et Radical a évoqué la situation du Théâtre Firmin Gémier, quelques jours après l'assemblée générale de l'association qui en modifiait les statuts. En effet, le Théâtre va désormais s'occuper d'un site sur Châtenay, dénommé « la Piscine » en plus des sites antoniens. La question de la reconstruction du théâtre de notre ville se pose donc encore avec plus d'acuité. Nous avons demandé où en était ce dossier, et le maire a expliqué que c'était une compétence de la communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre (dont il est vice-président), et que la ville ne répondrait pas. On ne peut être qu'interloqué par cette réponse car si la ville d'Antony et son exécutif ne sont pas moteurs dans la reconstruction, celle-ci attendra encore un lustre. Rappelons que, comme pour le cinéma, le Théâtre devait être reconstruit dans la mandature 2001-2008 et que rien n'est commencé.

Compte rendu du conseil municipal du 29 mars 2007

Compte administratif 2006

Après le long monologue du Maire, Citoyens et Radical a exposé, à la suite d'autres membres de l'opposition, son point de vue sur cette délibération. Il s'agit là de contrôler comment le budget 2006 a été exécuté par le maire.

Nous avons rappelé que la situation avait changé depuis les années de naufrage dues à la SEMAVA, et que, si la ville ne montrait ni grands projets, ni imagination dans la gestion, elle était désormais gérée de manière normale. Soulignons cependant quelques éléments saillants de la gestion de l'an passé :

- 1.- l'endettement augmente de 7% (pour le maire, il y a stabilité) du fait de l'achat de terrains du CEMAGREF ;
- 2.- les frais financiers augmentent de 5% ;
- 3.- les dépenses d'équipement baissent de 5%, soit un million d'euros (pour le maire, il y a stabilité), et beaucoup d'opérations sont reportées : deux rues n'ont pu être reconstruites en 2006.
- 4.- les charges de personnel augmentent, notamment dans le secteur administratif et, aussi, avec une embauche de quatre agents dont le rôle est de relever les infractions de stationnement.

Le maire quant à lui, assez naturellement s'ingéniait à expliquer que les ratios financiers que nous citions (pourtant issus de son rapport) n'avaient que peu de significations. Pour les dépenses d'équipement, il réintègre ainsi des dépenses effectuées par d'autres organismes, concernant la dette, il explique que si les achats de terrains s'étaient effectués une autre année, l'endettement n'augmenterait pas. Avec des si...

Des projets 2007 discutables

La Ville est dans l'obligation de rechercher des terrains pour construire des logements sociaux. Elle a acquis ainsi les terrains du CEMAGREF (derrière le lycée Descartes), mais sans se préoccuper du « désenclavement » cet espace en cul-de-sac. Les maires de Wissous et de Fresnes ne veulent pas entendre parler d'une sortie vers leur commune. De sorte que la municipalité est contrainte de lancer de lourdes opérations (1 million d'euros) pour agrandir la rue Lavoisier et en permettre l'accès. Au centre ville, la municipalité entreprend des travaux d'aménagement dans un des pavillons du boulevard Brossolette pour l'accueil des assistantes maternelles ou paternelles avec leurs enfants. Dans le même temps, la ville annonce dans le PLH (plan local de l'urbanisme) que ces pavillons sont destinés à disparaître. Comprenez qui pourra sur l'intérêt de cet investissement de 0,2 millions d'euros.

Budget 2007

Le vote du budget était pour Citoyens à Antony l'occasion de rappeler pourquoi nous ne sommes pas en accord avec la gestion municipale.

C'est d'abord une politique des effets d'annonce :

Concernant le cadre de vie, la municipalité proclame qu'il y aurait trois zones 30 créées en 2007 (zones que nous réclamons depuis 2000 !) mais en fait deux seront créées, et pour l'une d'entre elles, seuls les trottoirs refaits il y a peu seront objet de travaux. De la même manière, la ville qui proclame qu'elle veut mettre en place un réseau de circulations douces crée une voie pour vélos dans un espace vert mais n'envisage toujours pas de partager la voirie. Un autre domaine frappé de ces déclarations d'intention non suivies d'effets : le secteur social. La ville dit que le CCAS (centre communal d'action sociale) accentuera ses efforts sans augmenter d'un euro la subvention que la mairie lui verse !

Effets d'annonce encore quand la mairie promet un programme de travaux de voirie ambitieux qui ne pourra être entièrement réalisé compte tenu des délais imputables aux marchés publics et aux interventions des partenaires de la ville (SIPPEREC qui enterre les réseaux d'électricité, etc.)

C'est ensuite une gestion essentiellement comptable :

Les mesures nouvelles n'existent que lorsqu'il y a des financements de l'État en face. Ainsi le soutien scolaire et la création d'un atelier santé n'existent que parce que l'État subventionne ces activités nouvelles, sinon la ville n'aurait pas mis en place ces actions. Le projet du cinéma est vu à l'aune de sa rentabilité qui « inquiète » le maire comme il l'a dit au conseil. Cette manière de faire entraîne une gestion sans imagination, loin de l'esprit qui animait les équipes municipales précédentes

C'est enfin une gestion qui oublie certaines priorités :

Nous pensons que le budget de la ville devrait permettre de mettre en place une ville plus solidaire, plus équilibrée et plus citoyenne.

Plus citoyenne avec la mise en place de conseils de quartier et de budgets participatifs. Les réunions de concertation sur les réfections de voirie, la participation massive à l'enquête publique sur le Plan local d'urbanisme montre cette volonté des Antoniens de participer à la vie de leur ville. Donnons-en leur les moyens !

Plus solidaire avec la refonte d'un quotient familial qui aujourd'hui assimile les classes moyennes aux catégories les plus aisées et défavorise les plus démunis. Mais aussi avec le développement d'une politique envers les personnes âgées, dans le soutien à domicile et le financement de structures pour les personnes dépendantes. Il y a un manque cruel à Antony de ces structures nécessitant l'intervention publique.

Plus équilibrée avec la mise en place d'actions fortes pour mettre en place des mesures du Pacte Ecologique : réduire le parc automobile de la Ville, développer l'alimentation raisonnée et bio, encourager les économies d'énergie en isolant mieux les bâtiments, etc.

Une autre vision de la gestion qui nous conduit à voter contre ce budget.